

# Orientation active – quelques exemples

## Université de Cergy-Pontoise : « Sécuriser le choix des études supérieures »

Le projet proposé est un dispositif d'ensemble de lutte contre l'abandon en première année post-bac. Il est porté par l'Université de Cergy Pontoise (y compris IUT) en collaboration avec 14 lycées de son secteur (comprenant BTS) et des CIO.

### L'université a mis en place :

- **des contrats d'accompagnement individualisés** : suivi des élèves de terminale, tout au long de leur parcours d'études supérieures (toutes formations confondues) jusqu'à leur insertion professionnelle.
  - Lorsqu'un élève commence ses études supérieures, l'établissement s'engage, en cas de difficultés réelles, et ou si l'orientation choisie s'avère être finalement inadaptée, à lui proposer une réorientation au sein des autres formations membres du réseau (BTS DUT L1) et ce aussitôt que le besoin s'en fait ressentir.
- **des Semestres tremplins et réorientation précoce** : mise en place de passerelles entre les différentes formations (Licence, BTS DUT) implantées sur le bassin géographique de l'université
  - Réorientation précoce : l'université accompagne les étudiants qui souhaitent se réorienter dès novembre vers des BTS, DUT, L1
  - Semestres tremplin : l'un piloté par l'IUT (industriel), l'autre par un partenariat université – BTS (tertiaire). Ces semestres sont composés d'enseignements spécifiques pour des étudiants qui auraient quitté l'université sans ce dispositif.

## Université de La Rochelle : « Approfondir le dispositif d'orientation active »

Des actions complètent les dispositifs existants afin d'améliorer l'orientation des lycéens (portes ouvertes, salons, déplacements dans certains établissements).

- **Renforcement des liens entre les établissements du secondaire et les universités, en particulier en direction des établissements ruraux**
  - L'Université s'engage à par exemple : à informer l'établissement des formations proposées et des données statistiques s'y rapportant (effectifs, taux de réussite et d'insertion) ; organiser l'accueil d'élèves de classes de 1ère afin qu'ils puissent rencontrer les enseignants, assister à des cours, TD ou TP, visiter le site, découvrir les différents services, déjeuner au restaurant universitaire ; réunions d'information à destination des terminales ...
  - Les étudiants participant à ces différentes actions pourront bénéficier d'un contrat d'étudiant.
- **Création de véritables liens entre enseignants des deux degrés afin d'élaborer des outils méthodologiques favorisant la transition entre secondaire et supérieur**
  - Elaboration d'un guide pratique portant sur des outils méthodologiques (recherche documentaire, analyse de documents, synthèses ...) et pédagogiques (prérequis) qui servira de vade-mecum pour les néo-bacheliers. Les échanges entre enseignants des deux niveaux facilitent la transition lycée-université en réduisant les différences et en favorisant leur connaissance mutuelle.
- **Collaboration étroite avec les organismes chargés de l'information et de l'orientation des jeunes**
  - Une semaine d'enseignement banalisée au printemps afin de permettre aux lycéens de se rendre dans les établissements proposant des formations du supérieur ;
  - Renforcement des liens avec les services académiques d'information et d'orientation et réalisation de visioconférences avec le Rectorat, le SAIO et l'Onisep ;

▪ **Améliorer les échanges avec les lycéens et leur famille**

- Organisation de visioconférences avec plusieurs lycées de l'académie ; la première visioconférence avait pour thème : "Réussir son entrée dans le supérieur". Des représentants des universités, des IUT, des STS, des CPGE et des filières agricoles ont accepté de répondre en direct et en différé aux questions des lycéens. A l'issue de cette première expérience, un DVD reprenant l'ensemble des interventions ainsi que des témoignages d'étudiants a été élaboré puis distribué dans l'ensemble des établissements de l'académie ;
- Rencontres en ligne (« Chat ») : des conseillers de la Maison de la Réussite assureront des permanences une fois par mois en début de soirée afin de répondre en direct aux questions posées par les lycéens ou leurs parents ;
- Réalisations de vidéos à l'intention des lycéens : ces courts métrages présenteront le site universitaire, les différentes composantes et services de la vie étudiante (BU, pôle multimédia, Maison de l'Etudiant, infrastructures sportives ...). Ils seront complétées par des témoignages d'étudiants et jeunes diplômés ;
- Déplacements dans les établissements du secondaire

**Université Aix-Marseille 2 : « Approfondir le dispositif d'orientation active »**

**Le projet d'accompagnement des lycéens mis en place par l'université consiste en :**

- **des actions de partenariat entre universités et lycées** du bassin de recrutement permettant de mieux conjuguer les initiatives dans le cadre de l'orientation active ;
- **des mécanismes de tutorat** mettant en relation des étudiants, des lycéens et des professeurs d'Universités, en liaison avec les équipes éducatives et les personnels d'orientation ;
- **le renforcement très significatif de l'information délivrée aux lycéens sur les formations** auxquels ils postulent, en intégrant notamment des données fiables concernant les débouchés des différentes filières de formation, le devenir des diplômés ;
- **des actions de découverte des universités** pour les lycéens.

L'université teste l'impact d'une **orientation scientifique active** sur deux cohortes de lycéens, l'une suivie pendant deux ans (1<sup>ère</sup> S à terminale S), l'autre suivie pendant trois ans (2<sup>nde</sup> à terminale S), avec :

- **un suivi spécial par leurs professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre ;**
- **une immersion active dans la recherche expérimentale encadrée par des étudiants en thèse dans un laboratoire spécialement conçu pour les lycéens** dans un institut de recherche situé sur un campus universitaire (40h par élève et par an par groupes de 8 élèves) avec un suivi au lycée de la démarche de recherche par le professeur de SVT pendant toute l'année scolaire (30h par élève et par an) ;
- **un enseignement accompagné sur la recherche d'un projet professionnel** dispensé par les enseignants chercheurs de l'Université, le personnel du SUIO et des conseillers d'orientation (12 h par élève et par an, par groupes de 15 élèves) ;

Les partenaires impliqués sont des lycées en ZEP de l'académie d'Aix-Marseille (lycée Saint Exupéry et lycée Denis Diderot), l'université de la Méditerranée, l'Equipe de Recherche Technologique en éducation (ERTé) et l'association « Tous Chercheurs ».

Environ 1000 élèves des lycées Saint-Exupéry (ZEP), Denis Diderot (ZEP), Marcel Pagnol et Les Remparts sont suivis pendant deux ans, de la 1<sup>ère</sup> à la terminale, et réalisent des mini-stages de recherche encadrés par des étudiants en thèse.

**Universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3 : « Demain l'université »**

Renforcer l'orientation active en proposant, en concertation avec les lycées, des actions visant à mieux faire connaître l'université, ses parcours et ses débouchés. Il s'agit de participer pleinement à la construction du projet de poursuite d'études du lycéen, de faciliter la transition lycée-université des néo-bacheliers et de les accompagner durant leur 1<sup>ère</sup> année de licence, afin de limiter les sorties prématurées de l'enseignement supérieur.

Le projet propose deux volets d'orientation active :

### En amont de l'université

- **Renforcer les liens entre enseignement secondaire et supérieur** avec :
  - la mise en place de **réseaux de référents lycée- référents université** ;
  - la **création d'espaces numériques entre enseignants du secondaire et du supérieur** ; le développement des **journées « découverte de l'université »** et « Travaux personnels encadrés en 1<sup>ère</sup> », qui permettent aux lycéens de visiter des laboratoires, de rencontrer des chercheurs et d'accéder aux ressources documentaires (les meilleurs TPE faisant l'objet d'une présentation à l'université), actions d'information sur les filières scientifiques et leurs débouchés ;
- **Établir avec les lycées partenaires une collaboration efficace autour de l'orientation active** avec :
  - la **création d'espaces numériques** dans lesquels lycéens, étudiants et enseignants pourront échanger sur les formations, les parcours et la vie à l'université, leurs projets de poursuite d'études, leurs activités ; des espaces d'entre-aide en partenariat avec des associations spécialisées comme l'Association universitaire lilloise de solidarité entre étudiants et lycéens ; des espaces ressources numériques pour aider le lycéen dans son activité scolaire
  - la **systématisation de la demande de conseil dans le cadre de l'orientation active** pour les lycéens candidats à l'université ;
  - **l'information des lycées partenaires sur le devenir de leurs élèves.**

### A l'université

- **Faciliter la transition entre le lycée et l'université** en :
  - Prenant appui sur l'avis délivré par l'université au moment de la demande de conseil pour proposer aux étudiants susceptibles de rencontrer des difficultés un suivi personnalisé ;
  - Créant conjointement (enseignants du secondaire et du supérieur) des **tests d'auto-évaluation et des modules multimédia** destinés à aider l'étudiant au cours de la transition vers l'université et à lui proposer, si nécessaire, des mises à niveau dans les principales disciplines.
- **Déceler rapidement et accompagner les décrocheurs par des actions adaptées**
  - en réalisant avec les conseillers d'orientation des **bilans approfondis**, en proposant des **ateliers de « remotivation »** et un **suivi par des étudiants-tuteurs** et en établissant avec les enseignants référents un programme individuel de formation.

## Université d'Angers : « Développer des synergies d'avenir : du lycée à l'université »

L'Université d'Angers s'est fixé des objectifs visant à améliorer la réussite et l'insertion sociale et professionnelle du plus grand nombre d'étudiants. Elle s'est engagée dans une politique volontariste d'actions de liaisons avec les lycées de son bassin naturel de recrutement, le département du Maine et Loire, et d'accueil et d'encadrement personnalisé des primo-arrivants.

L'université a mis en place avec le rectorat de Nantes, l'Inspection d'académie du Maine-et-Loire et les lycées partenaires :

- un **programme d'actions de liaison lycée-université** ;
- un pilotage de ces actions par la mise en place de binômes « ambassadeurs de l'université d'Angers dans les lycées » - « référents université dans les lycées » en charge de la coordination ;
- un **dispositif de tutorat étudiant** dans le cadre des « Cordées de la réussite ».

Les 3 universités de l'académie développent, avec le rectorat et l'Inspection académique du Maine et Loire d'une base de données permettant un suivi de cohorte par lycée : filières et types de baccalauréat; taux de passage de 1<sup>ère</sup> en 2<sup>ème</sup> année, réorientation à l'université ou vers d'autres formations, abandons d'études. Tous les lycées du département du Maine et Loire sont en particulier concernés.

## Université Lyon 2 : « Pour une orientation réussie du Lycée à l'Université »

Trois actions complémentaires sont menées en partenariat par l'Université Lumière Lyon 2 à destination des élèves du département du Rhône, en partenariat avec le rectorat de Lyon, les CIO et les proviseurs et professeurs principaux des lycées concernés :

- **Un cours magistral de découverte pour les classes de 1<sup>ère</sup>**
  - Les lycéens peuvent assister à un cours magistral d'introduction à une discipline. Ce cours organisé à l'université et conçu spécialement à leur intention leur permettra de s'approprier les pré-requis, les contenus d'enseignement de la filière, les méthodes de travail universitaire et de réfléchir à leur choix.
- **Des étudiants référents pour les élèves de terminale**
  - L'université procède au **recrutement et à la formation d'étudiants de L3 et de Master 1 qui interviendront dans les forums**, salons, soirées carrières et toutes les manifestations d'information à destination des lycéens et de leurs familles.
- **Un parrainage à l'entrée à l'Université pour les bacheliers technologiques**
  - Les bacheliers technologiques sont les moins bien préparés aux études universitaires (leur taux de réussite en L1 est de 20%, contre 50% pour les autres bacheliers). Un parrainage par des étudiants de L3 et de Master 1, formés par le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO) et des enseignants des différentes filières, favorisera leur adaptation à l'université afin de leur offrir de meilleures chances de réussite.

## Université de Poitiers : « Les packs découverte de l'université »

Il s'agit de proposer aux lycées une offre de services d'information sur l'université adaptée à leurs besoins, à leurs contraintes, et à la culture des jeunes lycéens, afin d'augmenter l'intérêt des étudiants pour la démarche d'orientation, de lutter contre les représentations erronées sur les études universitaires et d'aider l'étudiant à faire un choix « en connaissance de cause » en l'informant simplement et d'une manière détaillée sur l'offre de formation et les débouchés réels des filières.

- **Interventions dans les lycées**
  - **Conférences-débat d'1h30** pour les élèves et pour les professeurs principaux des classes de 1<sup>ère</sup> portant sur les filières et leurs exigences, les idées reçues sur l'université, le métier d'étudiant, la vie étudiante, au moyen d'outils harmonisés (Power point d'information sur les domaines de formation, , réponses aux questions les plus souvent posées par les lycées, messages « clés »). Conférences à caractère disciplinaire (ex : cours d'initiation à l'économie) ;
  - **Présentation des différentes filières** pour les élèves des classes de 1<sup>ère</sup> (en février-mars), afin de valoriser les études universitaires et de donner des exemples concrets de débouchés (souvent mal connus, en particulier pour les études de Lettres, de Sciences humaines ou de Droit). Ces interventions sont faites par des personnes-ressources des composantes (enseignants, étudiants) et du service d'orientation de l'université ;
  - **Demi-journée post-bac** pour les élèves de terminale (en novembre/décembre), avec la participation des composantes et du service d'orientation, sous forme de séances d'information par filière.
- **Visites de découverte de l'université pour les lycéens de 1<sup>ère</sup>**  
**L'université :**
  - **propose un catalogue de visites découverte** d'une journée ou d'une demi journée, avec visite du campus, participation à un TD et cours en amphi, repas pris au RU et activités optionnelles (visite d'un labo, projection de vidéos) ;

- **fournit aux classes en amont et aval des documents** pédagogiques et d'information réparation de la visite (quizz « idées fausses » sur l'université, co-édition d'un document réalisé par des doctorants sous forme de roman photo).
- **Des outils adaptés à la culture des lycéens**
  - **Le site « Atouts Lettres et Langues »** : site web innovant dans sa forme et son contenu, qui concourt à préparer la transition secondaire-supérieur, il a pour ambition de favoriser les échanges entre les jeunes et les enseignants afin de les aider dans la construction de leur parcours. Co-produit par l'université et l'ONISEP, il permet de communiquer sur les débouchés professionnels des filières et sur l'état du marché de l'emploi. Les fiches métiers rédigées sous forme ludique par des rédacteurs professionnels.

Grâce à un simulateur, le lycéen saisit ses préférences en les affinant progressivement. En retour, le logiciel lui propose les parcours les plus adaptés à ses choix par ordre de pertinence. Il renforce ainsi la lisibilité de l'offre de formation universitaire et permet à l'utilisateur de se familiariser avec les cursus universitaires (offre de formation, descriptions du contenu des cours, des pré-requis).